





Humblot Dominique

Les mains tachées  
de  
SANG

De De Gaulle à Sarkozy

Auto-Editeur



## AVANT PROPOS

Pourquoi ce titre ?? Oui, c'est comme une prise de conscience, un titre choc, un titre qui demande beaucoup de réflexion. En France, comme partout dans le monde, nos dirigeants sont des gens sans scrupule, des gens qui n'hésitent pas à faire tuer les personnes qui nuisent à leur image, à leur famille et surtout ceux qui se mettent sur leur chemin. Oui, cela peut vous paraître bizarre, mais en fait bien réel, des meurtres déguisés en suicide .

Cela remonte à la nuit des temps, ce n'est pas un phénomène récent, bien au contraire. On ne punit pas les haut personnages de l'état, ils sont relaxés, ils sont intouchables. La justice française est à deux vitesses depuis de nombreuses décennies. Mais cela se passe dans tous les pays du monde.

Je ne prends que les crimes de la Vème République, ils sont innombrables. Je vais écrire que les plus connus et reconnus. Oui, la liste est longue, très longue.

Ce n'est pas pensable que l'ont puisse tuer des gens sans impunité parce que les commanditaires sont les hauts personnages de l'état. Parfois des crimes horribles, des crimes parce que la personne connaît des secrets qu'il ne faut surtout par dire, en quelque sorte des " secrets d'état ".

Du général de Gaulle à Sarkozy,j'ai vraiment de quoi écrire .Oui , ces personnages se croient tout permis parce

qu'ils sont Présidents de la République, Ministres, Sénateurs, Députés et autres, et bien non , ils sont comme tous les communs des mortels, sauf que.....

Ils créaient depuis des décennies des lois pour leur impunité, pour qu'ils restent intouchables, vraiment pratique pour eux. Ils deviennent en quelque sorte des criminels, des assassins protégés par la justice elle-même. Honte à eux.

Et ces gens-là, se permettent de nous faire la leçon, de nous prendre pour des imbéciles, de nous faire prendre des vessies pour des lanternes.. Moi je me bats depuis dix ans en dénonçant ces crimes perpétrés par des hommes d'état, par des assassins en puissance , impunis car ils savent qu'ils ne seront en aucun cas inquiétés.

J'ai, au fil des ans dénoncé cela, car ma devise est " la liberté d'écrire " .

À vous de découvrir ses crimes au fil des pages.....

## *Le Général de Gaulle.*

Je commence par le premier, le Général de Gaulle. Il a lui aussi eu des morts durant son " *règne* ". De nombreux morts sur sa conscience quoi que l'on dise. Il n'a pas été différent des autres, même s'il a été exemplaire durant la deuxième Guerre Mondiale.

Le général de Gaulle a été élu Président du gouvernement provisoire de la République Française de 1944 à 1946.

Il a été le premier Président du Conseil de 1958 à 1959.

Il est l'investigateur de la fondation de la cinquième République, dont il est le premier Président de 1959 à 1969.

Il fonde en 1947, le Rassemblement du Peuple Français (RPF). Charles de Gaulle prend sa fonction de Président, le 8 janvier 1959.

C'est un des seuls présidents à avoir essuyé de nombreux attentats envers sa personne. On en dénombre une quinzaine. Les plus connus :

- Le 8 septembre 1961, une bombe commanditée à distance sur la route de Colombey les Deux Eglises.
- Sur le perron de l'Elysée par un tireur posté non loin du palais.
- Le 22 août 1962, l'attentat du Petit Clamart , il échappe de la mort avec les occupants de la voiture à plus de 150 balles tirées sur la DS présidentielle. Le principal accusé de cet attentat, Jean-Sébastien Thiry, âgé de 35 ans ,fut fusillé, les autres participants de cet attentat furent graciés par le Président lui-même.
- Le 15 août 1964, le général de Gaulle visite le mont

- Faron, près de Toulon, au mémorial de Beaumont. Une jarre piégée de 8 pains de TNT avec mise à feu à distance. Les pains n'explosent pas car le déclencheur était trop faible.
- Le 31 juillet 1963, complot de l'école militaire par Georges Vatin qui projetait de l'assassiner.
- Le 8 septembre 1961, attentat de l'OAS contre le Général de Gaulle qui a eu lieu à Pont-sur-Seine dans l'Aube. Une explosion déclenché manuellement à la hauteur du véhicule. L'humidité ayant diminué la puissance des explosifs et neutralisé une partie du dispositif. L'attentat ne fait aucun mort et blessés.

### *Les principaux événements sous de Gaulle :*

La guerre d'Algérie.

Crise politique de mai 68.

Création du SAC.

Référendum du 27 avril 1969 et démission.

Pour ne citer que celles-là.

Il y a eu de grosses affaires sous son mandat.

### *L'affaire Saint Aubin.*

C'était en 1964, l'affaire Saint Aubin.

La plus longue histoire judiciaire de l'histoire française, 55 ans. Deux jeunes gens sont morts dans un accident, qui en fait n'en était pas un. Trente ans après, les parents du jeune homme se battent inlassablement pour découvrir l'horrible vérité. Le mystère demeure, les secrets d'état ont la vie dure quels que soient les gouvernements ( de droite comme de gauche).

Cela c'est passé le 5 juillet 1964, sur la nationale 7, entre Pujet-sur-Argon et Fréjus. Un automobiliste en traction se fait doubler à grande vitesse par une volvo noire au toit blanc. La route est sinueuse et mouillée, il a eu le temps de prendre le numéro de la plaque d'immatriculation, la voiture venait de Suisse.

Quelques kilomètres plus loin, au lieu dit " *Les Esclapes* " l'homme aperçoit au loin une masse noire au bord de la route. Le conducteur arrive au niveau de la Volvo qui l'avait doublé, elle est encastrée dans un platane.

À l'intérieur un jeune couple ( Jean-Claude Saint Aubin 22 ans et Dominique Kaydasch, 18 ans ). Ils sont tués sur le coup. La gendarmerie est aussitôt prévenue par le conducteur de la traction, les gendarmes ne sont visiblement pas étonnés, car à cet endroit, il s'y produit de nombreux accidents.

Pour eux, le conducteur roulait trop vite. Pour l'instant, c'est un banal accident de la route dû à une mauvaise manœuvre ou la perte de contrôle du véhicule. La justice conclut rapidement et le dossier est évidemment classé sans suite.

C'est à cet instant que l'affaire commence, car depuis le début, les parents du jeune homme remettent en cause la thèse de l'accident. Leur fils était essayeur chez Volvo, en Suisse. Les parents tiennent une grosse bijouterie à Dijon, dispose d'un moyen financier, ce qui leur permet de se livrer à une véritable enquête.

Ils se rendent vite compte qu'on leur cache quelque chose, le premier élément de l'enquête leur paraît suspect. Ils comparent le croquis établi par la gendarmerie et le tracé

de la route. Il y a un certain nombre d'erreurs. Sur le schéma, la gendarmerie indique un " dos d'âne " à 90 m, alors qu'il se trouve à 150 m.

Voulaient-on leur faire croire à la thèse de l'accident dû à la vitesse excessive ?. Les parents demandent à la justice de rouvrir le dossier. Ils essuient un refus catégorique, pour le procureur, tout était clair, leur fils, fatigué, a vu trop tard le " dos d'âne " et s'est encastré dans le platane.

Les parents ne renoncent pas, bien au contraire, ils se rendent quelques mois après la mort de leur fils sur le lieu de l'accident. D'après le pompiste, la collision aurait eu un témoin, c'est un officier du camp militaire de Pujet-sur-Argens qui lui a donné cette information.

Le militaire a précisé qu'un ancien harki, travaillant dans une cimenterie, lui a confié que le jour de la mort du jeune couple, il venait de voir un camion militaire débouché d'un chemin et a projeté une voiture contre un arbre. Le camion a pris la fuite suivie d'une 203.

Il a vu la plaque d'immatriculation, il y avait une flamme tricolore. Les parents tentent de retrouver ce témoin, mais l'homme a entre-temps déménagé. Ils ne le situent que quelques mois plus tard. Ils communiquent l'information aux autorités judiciaires, une enquête est établie.

Il y a bien eu un camion qui a circulé ce jour-là sur la nationale 7, vers 7h10, car le conducteur de ce dernier le confirme, les gendarmes étaient déjà présents sur le lieu du drame et effectuaient la circulation.

Mais le procès verbal rédigé par les gendarmes, il est écrit que l'heure d'arrivée sur les lieux était 7h40 ?. Ces deux versions contradictoires et le chauffeur du camion ont